

Déclarer l'Etat d'Urgence Ecologique

Petites contributions d'Antonin Adolphe, diplômé du master 'Climat, Agriculture et écosystèmes' à AgroParisTech, ami de Dominique, et le cœur tourné vers les Cévennes.

Contexte :

Les décennies à venir seront le théâtre de bouleversements sans précédents, non seulement du point de vue climatique (réchauffement, sécheresses, canicules, inondations) mais également du point de vue écologique (détérioration globale des écosystèmes, désertification, pollutions à l'azote, aux composés chimiques). Toutefois, à l'échelle des territoires, **l'urgence est bien écologique** : il s'agit de préserver, autant que faire se peut, des écosystèmes entiers, compte tenu d'un réchauffement climatique dont on connaît déjà à peu près l'ampleur pour les 20 prochaines années¹. Au-delà de la préservation, il est vital de permettre aux milieux naturels et agricoles de s'adapter aux nouvelles conditions à venir. Dans ce contexte, la **restauration des écosystèmes** et le renforcement de leur résilience naturelle doit être une, si ce n'est la priorité collective, surtout dans un territoire qui y puise une bonne partie de son activité économique via le tourisme. En effet, que deviendront le Chemin de Stevenson, le GR Urbain V, le tourisme « nature » dans son ensemble, si les forêts ont dépéri, ou si les collines ont toutes été voués à la monoculture de pins ?

En parallèle, pour se préparer à l'après-pétrole², il s'agit d'anticiper l'évolution des pratiques collectives et individuelles, que ce soit en ce qui concerne la mobilité, le logement, l'utilisation des terres, l'alimentation ou la démocratie. Des concertations citoyennes seront certainement indispensables pour assurer la participation de chacun.e aux décisions, afin de tracer ensemble, la voie d'une transition équitable et solidaire. Mus par une vision commune, celle de permettre aux jeunes générations un épanouissement comparable au nôtre, dans un environnement sain et avec un minimum de tensions sociales, nous saurons trouver des solutions locales, et, s'il le faut, les faire advenir à plus grande échelle.

Le rôle d'une municipalité dans cette transition est tout aussi important que les autres échelons administratifs. De nombreuses collectivités locales ont d'ailleurs pris récemment des décisions fortes concernant, par exemple, l'usage de produits phytosanitaires, des cantines 100% bio, l'aide à l'installation agricole, le soutien à la mobilité douce, la démocratie directe, l'accueil de personnes exilées, etc... En Lozère, où la vocation écologique et sociale du territoire est évidente, difficile de ne pas s'interroger également. En premier lieu, il convient de formaliser la reconnaissance du constat environnemental, en décrétant **l'Etat d'Urgence Ecologique**. Il s'agira ensuite de traduire cette déclaration par des actions en adéquation avec ce positionnement.

¹ Quelles que soient les émissions mondiales de gaz à effet de serre des deux prochaines décennies (même si elles étaient stoppées net demain), la tendance climatique serait globalement la même jusqu'en 2040, car le système climatique possède environ 20 ans d'inertie. Ainsi, nous subissons aujourd'hui les effets des émissions cumulées d'avant l'an 2000 uniquement.

² Se passer complètement de pétrole serait nécessaire d'ici 2040 pour éviter un « chaos climatique », mais il se pourrait que l'approvisionnement devienne incertain avant cette date en raison de conflits sociaux, de chocs financiers ou écologiques.

Bien entendu, les compromis seront parfois difficiles à trouver dans un monde où les ressources des collectivités locales fondent comme neige au soleil, et où la moindre petite mesure écologique apparaît financièrement insoluble. Il faudra également veiller à ce que cette déclaration d'urgence écologique ne soit pas utilisée pour léser certaines personnes qui subissent d'ores et déjà des situations injustes. Il s'agira à l'inverse de chercher les opportunités où une décision sera à la fois bénéfique pour créer de la solidarité, et améliorer les conditions écologiques. Ces circonstances existent, nous en sommes convaincu.es.

Nous, citoyennes et citoyens de xxxx, proposons donc ouvertement à la mairie de se déclarer en état d'urgence écologique, d'en informer ses habitant.es, et de tenir compte de cet engagement dans toutes ses futures décisions.